

LE P'TIT MÉRÉVILLOIS

JOURNAL MUNICIPAL | N°20 | MARS 2025



ÉDITO

Par Guy DESMURS,
Maire du Mérévillois



L'année 2025 est désormais bien entamée, et avec elle, de nombreux projets pour notre commune continuent de prendre forme. Lors de la cérémonie des vœux, j'ai eu l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée, mais aussi de partager notre vision pour l'avenir du Mérévillois.

Depuis 2014, nous avons investi près de **17 millions d'euros** pour moderniser et dynamiser notre commune. Voirie, bâtiments publics, équipements scolaires et sportifs, transition énergétique : chaque projet a été pensé pour améliorer votre cadre de vie et répondre aux besoins de tous. Ces efforts, menés avec détermination et rigueur, ont été possibles grâce à une gestion saine de nos finances et au soutien précieux de nos partenaires institutionnels.

Des projets structurants pour notre commune

L'année 2024 a marqué un tournant avec le lancement de plusieurs grands chantiers :

- **La rénovation du gymnase**, qui, après 60 ans d'existence, retrouve une nouvelle jeunesse pour accueillir les sportifs et associations dans de meilleures conditions.
- **La modernisation de la mairie**, dont les travaux, bien que retardés, devraient s'achever avant l'été 2025.
- **L'aménagement des liaisons douces au centre-ville**, facilitant les déplacements des piétons et cyclistes dans un cadre plus sécurisé.

Nous avons également poursuivi nos efforts en matière d'économies d'énergie avec des actions concrètes :

- L'isolation complète de l'école élémentaire,
- La gradation et l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit,

- L'installation d'éclairages LED, permettant une réduction significative de nos consommations et de nos factures.

Ces actions ne sont pas seulement des investissements financiers, elles sont aussi un engagement fort pour l'environnement et le bien-être des générations futures.

Une année charnière

2025 marque la dernière ligne droite de notre mandat. Les mois à venir verront l'aboutissement de nombreux projets, notamment :

- La réfection des trottoirs de la rue Raymond Poincaré et du rond point de la Tour Trajane.
- La construction d'un bâtiment au complexe sportif des Hautes Croix.

En parallèle, l'investissement des collectivités territoriales (Agglomération, Département, Région, État) se poursuit, avec plus de **50 millions d'euros investis sur notre territoire depuis 10 ans** pour des projets majeurs : rénovation du collège, travaux sur le domaine de Méréville, interconnexion du réseau d'eau potable, maintien des commerces de proximité... Autant d'initiatives qui renforcent l'attractivité et la vitalité de notre commune.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre Le Mérévillois

Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication quotidienne des élus, des agents municipaux, des associations, des commerçants, des forces de sécurité et de secours, et bien sûr, de vous toutes et tous, habitants du Mérévillois.

Être élu local, c'est avoir le souci du concret, de l'action, du bien commun. **C'est savoir-faire, mais aussi faire savoir.** C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre engagement, à votre service, avec la volonté de bâtir une commune plus dynamique, plus solidaire et tournée vers l'avenir.

Que cette année 2025 soit pour chacun d'entre vous une année de bonheur, de réussite et de sérénité.

Vive Le Mérévillois!



Focus !



Comité des fêtes du Mérévillois

Vendredi 25 Janvier 2025, Eric Babilon a été élu à l'unanimité Président du Comité des fêtes pour une année. Il souhaite mettre à profit son expérience passée et mettre en place un nouveau projet, grâce à une consultation active des membres.



Notre Miss Le Mérévillois

Laura Munoz, notre Miss Le Mérévillois 2024 est reconduite pour l'année 2025. Présente à chaque manifestation, elle va continuer de faire le bonheur des Mérévillois et Mérévilloises. Bravo à elle !



Zoom sur les dernières grandes inaugurations

- Gymnase et citystade (31/08/24)
- Fresque et passage des écoles et passage de la salle des fêtes (9/11/24)

Ces trois très belles inaugurations ont eu lieu sur notre commune, en présence des élus et du public.

> La 1^{ère} : celle du gymnase entièrement rénové et rééquipé donne plus de confort à nos associations et aux élèves du collège.

> La 2^e : le passage des écoles, habillé de sa grande fresque réalisée par l'artiste An'K, relie la rue Carnot et la rue du Tour de Ville.

> La 3^e : le passage de la salle des fêtes permet une meilleure accessibilité au parking et aux entrées des différentes salles municipales.



Sommaire

P.2 / ACTUALITÉS ÉDUCATION Vie scolaire
/ COMMERCES PLU Informations locales

P.3 / PLANTATIONS LE SAVIEZ-VOUS ? Règles à respecter

P.4 / ÉVÉNEMENTS CULTURE Manifestations communales



COMMERCES

LES INFORMATIONS LOCALES

La municipalité œuvre pour le bien-être des Mérévillois pour accueillir de nouveaux commerces et en faciliter l'accès au plus grand nombre. Des nouveautés au service de la population :



Vous avez envie de participer au dynamisme local ?

La Municipalité réfléchit à l'installation d'un nouveau commerce à la place du bar de la commune

Répondez à notre appel à projet, contactez la mairie au 01 64 95 00 20



➤ **E.C.E EVASION :**
Auto École de Méréville
3 rue Carnot
Contact :
ecole2conduiteevasion@gmail.com

➤ RESTAURANT LES GENS :

7 rue Carnot (Méréville)

• du lundi au jeudi :
tous les midis
de 12h à 14h30

• le vendredi :
- midi de 12h à 14h30
- soir de 19h30 à 22h00

LES GENS
Cuisine familiale d'ici et d'ailleurs



➤ **COUDURIER AUTOMOBILE :**
GARAGE ET CARROSSERIE
8 route de Montreau (Méréville)

Pour la 6^e année consécutive, le garage fait partie des meilleurs garages de France



➤ INTERMARCHÉ :

La station de lavage / séchage est de nouveau opérationnelle
Ouvert 7j/7 24h/24 en libre service (CB)



VIE SCOLAIRE

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES ÉCOLES ?



Ce sont, cette année, quelque 320 élèves qui ont été accueillis à la rentrée de septembre.

L'école maternelle,

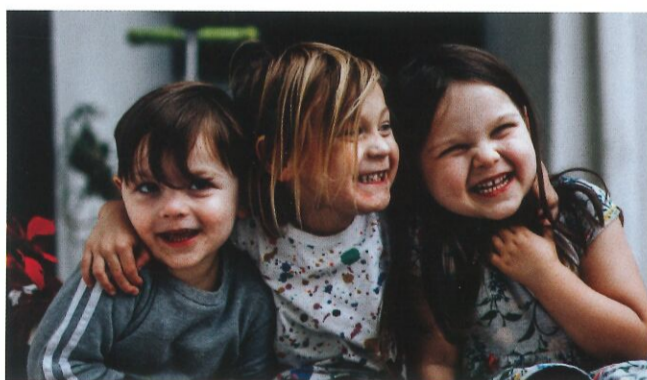
M. SOUBIS, Directeur, a pu conserver ses cinq classes et M. DEHALLE, a rejoint l'équipe enseignante en place composée de Mmes CAMET, HEURTEUR, et RIZKI. Une sixième enseignante, Mme MAZZETTI, est également venue assurer le complément de service de M. SOUBIS.

Nos ATSEM, Mmes BOUCHONNET, DA CUNHA MARTINS, DUBIAU et GIRARD, fidèles au poste, sont toujours là pour prêter main forte à l'équipe.

En plus des dotations de fonctionnement habituellement allouées par la Commune, via la Caisse des Écoles, nous signalerons son soutien actif à deux projets plus particulièrement ciblés :

- ➔ le projet piscine, réactivé au premier trimestre
- ➔ et le projet classe poney reconduit au dernier trimestre.

Et enfin, nous n'oublions pas de souhaiter une bonne retraite à Mme SOUSTRE, que nous remercions chaleureusement pour toutes ces années passées auprès de nos enfants, tant à l'école élémentaire qu'à l'école maternelle.



À l'école élémentaire,

Mme LAVIGNE, Directrice, entourée de Mmes DROUOT, FONTAINE, FOURNIER, GUITTON, LEBLANC, POULAIN, TANG, THIEULEUX et de M. POTET, a accueilli Mme HERMELINE, venue assurer son complément de service et celui de Mme POULAIN.

De nombreux projets sont ici aussi programmés, la plupart soutenus par la Commune, et un nouveau projet de classe de neige a revu le jour.

Un grand merci à tous, enseignants, ATSEM, AESH, agents du service restauration et entretien et agents du service technique de la commune, œuvrant tous ensemble pour le bien-être des enfants.

PLU

NOUVEAUTÉS

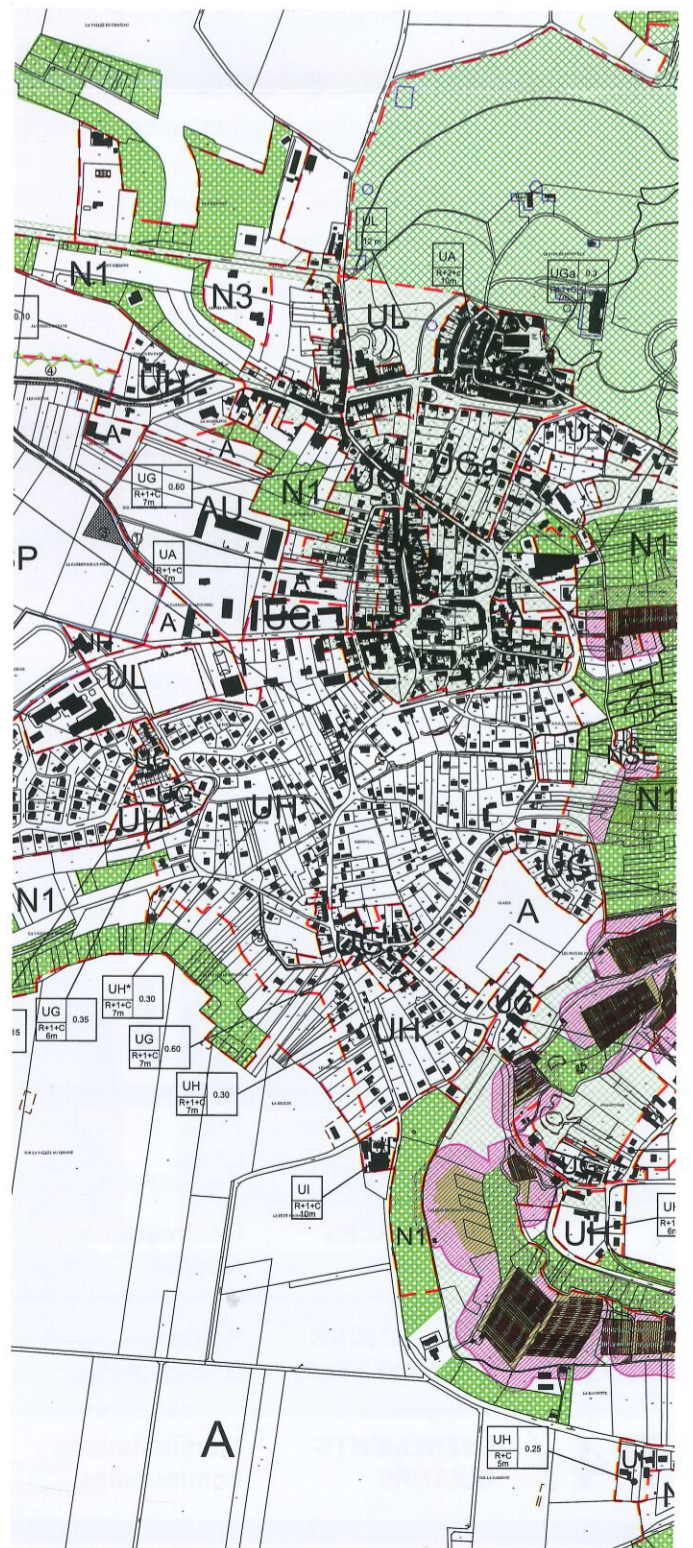
L'OAP multi-sectorielle Habitat, implantée sur plusieurs dents creuses prévoit la densification au sein de quatre secteurs urbanisés sous-exploités et vise à réaliser :

1. **Rue de la Vallée au Gendre** : sur une emprise de 9 500 m², 15 logements maximum dont 40 % minimum de logements sociaux ;
2. **Secteur Renoval** : sur une emprise de 4 600 m², six logements maximum en R+1+ comble ;
3. **Secteur Coteau rue de Renoval** : sur une emprise de 5 800 m², neuf logements dont 60 % de logements sociaux en R+1+ comble ;
4. **À Estouches** : sur une emprise de 14 000 m², actuellement occupée par trois maisons individuelles et deux bâtiments agricoles « dont le devenir n'est pas assuré », 18 logements dont 30% de logements sociaux en R+1+comble.

L'OAP Secteur d'extension économique vise à réaliser l'extension, sur deux hectares, d'une zone d'activité existante au nord de la commune.

Pour terminer sur l'urbanisme, deux projets privés de construction sont en cours de discussion avec la commune, les bâtiments de France et les promoteurs. Il s'agit d'un projet situé rue de la laiterie dans les anciens locaux des services techniques avec une rénovation du bâtiment appelé la laiterie et une extension.

L'autre projet se situe rue de la gare avec un ensemble de maisons de ville.



INFORMATION

- Encombrants

Du changement, la collecte des encombrants est désormais réservée aux personnes âgées de 70 ans et plus et/ou aux personnes à mobilité réduite. > Une prise de RDV par téléphone est nécessaire.

Pour le grand public (hors personnes âgées de 70 ans et plus et personnes à mobilité réduite), les encombrants ne doivent plus être entreposés sur les trottoirs.

Vous êtes invités à aller à la déchetterie du Mérévillois, ouverte aux horaires habituels :

- LUNDI : 8h30 11h45 / 13h30 16h45
- MERCREDI : 8h30 11h45
- SAMEDI : 8h30 11h45 / 13h30 16h45

Bibliothèque



La bibliothèque recherche...

des petites mains généreuses pour participer au projet **Téléthon 2025**.

Afin de contribuer à la cagnotte du Téléthon, vous êtes invités à vous joindre à l'équipe des petites mains de la bibliothèque qui se réunira **les samedis à 14h**, une fois par mois. Le planning sera annoncé sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site de la mairie.

Le but de ces réunions est de confectionner des objets à base de livres ne pouvant plus être empruntés. Origami, cartes pop-up, souris en papier... Tous ces objets seront revendus lors du Téléthon 2025.

Alors, si vous vous sentez l'âme généreuse, ou si vous avez envie de contribuer de manière créative, on vous attend ! Et mieux encore : vous maîtrisez une technique ? Vous avez envie de partager et de transmettre vos connaissances créatives ? N'hésitez pas : venez en parler à la bibliothèque !

Plus d'infos : bibliotheque@lemerevillois.fr
Ou directement à la bibliothèque :
12 boulevard du Général de Gaulle, au Mérévillois.

Bibliothèque municipale du Mérévillois-Fonds JL Bory
 [bibli_du_merevillois](https://www.instagram.com/bibli_du_merevillois)

Plantations

DES RÈGLES À RESPECTER

Règlementation sur la plantation d'arbres et l'entretien des espaces mitoyens

Si vous envisagez de planter un arbre sur votre terrain, il est important de respecter certaines règles de distance et de hauteur vis-à-vis de la propriété de votre voisin. Ces règles visent à éviter tout conflit concernant l'empiètement de vos plantations et ainsi assurer la bonne entente entre voisins.

1. Distinctions de plantation en fonction de la hauteur

La distance de plantation à respecter dépend de la hauteur de l'arbre :

- ! Les arbres de plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantés à **2 mètres minimum de la limite séparative de la propriété voisine.**
- ! Pour les arbres de moins de 2 mètres de hauteur, **la distance minimale est de 0,5 mètre.**

Ces distances sont en vigueur sauf si des règles locales ou des usages spécifiques sont appliqués. Il est donc recommandé de vérifier auprès de votre mairie.

2. Plantations Mitoyennes et Espaliers

Les arbres ou arbustes peuvent être plantés en espaliers, de part et d'autre du mur séparatif, sans

- Composteurs

Pour les composteurs, vous pouvez directement contacter le **SITOMAP** :

- Par mail à l'adresse : biodechets@sitomap.fr
- Par téléphone au 02 38 32 76 20
- Par courrier à l'adresse : **SITOMAP - route de Bouzonville en Beauce 45300 PITHIIVIERS** ou directement à la Mairie du Mérévillois

! IMPORTANT

Après une fête locale ou un jour férié dans la semaine, la levée des poubelles ne se fait plus le vendredi mais **le samedi**

Solidarités



→ Nos Seniors se sont vu offrir, comme à l'accoutumée, un colis de Noël à moins qu'ils aient choisi d'assister au traditionnel repas fixé au 9 mars.

Une nouveauté, cependant :

- Auparavant, en l'absence de réponse à notre courrier, le colis était automatiquement attribué.
- Devant le nombre conséquent de colis non réclamés en 2024-2025, il a été demandé une réponse pour ce choix avant une date butoir. Nous espérons que cette nouvelle formalité a bien été comprise et respectée.

→ Et pour les voyages de nos jeunes collégiens, nous rappelons que le CCAS a voté l'attribution d'une aide de 50€ - valable une fois au cours de leur scolarité. Il suffira à leurs parents de se présenter en mairie, munis des justificatifs de leurs versements au collège.



respecter de distance particulière, mais ils ne doivent pas dépasser la crête du mur. Cependant, un arbre conforme peut toujours causer des nuisances, par exemple en ombrageant le terrain voisin.

3. Conséquences en cas de non-respect des règles

Si vous ne respectez pas les distances légales, votre voisin peut demander l'arrachage ou la taille de votre arbre. Toutefois, il existe des exceptions, par exemple, si vous avez une convention écrite vous permettant de garder votre plantation ou si la plantation a dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans.

4. Solutions amiables en cas de conflit

En cas de litige, il est recommandé de tenter de trouver un compromis avec votre voisin. Si un accord amiable échoue, vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice ou entamer une procédure judiciaire. Il est également conseillé d'envoyer un courrier recommandé pour rappeler la réglementation.

5. Entretien des plantations mitoyennes

Si votre plantation est située en limite de propriété, elle est considérée comme mitoyenne. L'entretien doit donc être assuré conjointement avec votre voisin, à moins qu'un accord n'ait été trouvé pour déléguer cette responsabilité.

Info santé



Une très bonne nouvelle, l'installation de Monsieur HOUDOIRE, kinésithérapeute, au 3 rue Berteaux - 06 70 50 64 71

Le saviez-vous ?

→ Pour tout souci de voirie et/ou de réseaux, merci d'écrire à l'adresse de la mairie : mairie@lemerevillois.fr



→ À l'occasion des vœux du Maire, une dizaine de nouveaux arrivants ont été invités le 10 Janvier 2025 à 19h



→ À noter : la loi oblige à donner des noms

- Le nouveau rond-point près d'Intermarché et de Bricomarché est le rond-point de Bel Air
- Le gymnase a pour nom le gymnase de Bel Air
- Le passage entre la rue Carnot et la rue du Tour de Ville est le passage des écoles



→ Horaires de l'office de tourisme jusqu'à fin mars 2025 : uniquement le vendredi et samedi de 14h à 17h

Sécurité



→ La police municipale vous accueille dans ses locaux 15 rue de Chartres les mardis et jeudis de 9h à 12h.

! Pour tout problème lié à la sécurité publique et aux animaux errants :
Mail : policemunicipale@lemerevillois.fr
N° : 06 38 53 01 19



VOTRE MAIRIE VOUS INFORME EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

100% anonyme (pas de compte à créer)

- 1 | Téléchargez l'appli
- 2 | Flashez le QR Code
- 3 | Recevez les infos

ÉVÉNEMENTS

MANIFESTATIONS COMMUNALES

● Inaugurations



● Marché Noël



● Téléthon



● Carte de vœux



● Village santé femme 12 mars 2025



● Foire au cresson 19>21 avril 2025



Une œuvre d'art haute en couleurs !

L'artiste Anne-Camille Hubrecht (de sa signature An'K), ancienne mérévilloise, au style dynamique expressionniste et street-art, a illuminé les murs du passage.

Une surface de plus de 15m² où vous reconnaîtrez différents éléments symboliques autour des livres, du renard de la fable, des outils de mathématiques, de l'oiseau de la paix, mais aussi de notre magnifique château.



CPTS PEPS Sud Essonne

VILLAGE SANTÉ POUR LA FEMME

Mercredi 12 Mars 2025
Rdv DE 9h à 12h30 et de 14h à 17h
SALLE COMMUNALE DE MEREVILLE

Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Ateliers et thèmes abordés :

- Apprentissage auto palpation mammaire,
- Addiction, Périnatalité, Violences sexuelles,
- Simulateur de grossesse, Alcoolisme fetal, Parentalité,
- Symptôme du bébé secoué, Dépression post partum,
- Insuffisance cardiaque, IVG, Ménopause,
- Endométriose, Vaccination,
- Informations dépistage cancer du sein et coloréctal

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ
STANDS DE PREVENTION

36ème Foire au cresson

19, 20 ET 21 AVRIL 2025

WEEK-END DE PÂQUES

Restauration sur place

Gastronomie
Vins
Aménagement de la maison
Exposition
Animation
Fête foraine

LE MÉRÉVILLOIS

● Dans les coulisses de la réalisation de la fresque du Passage des écoles

Réalisée à la main en atelier, sur un immense rouleau de papier de 1,5 x 10 mètres, la fresque a ensuite été photographiée, traitée en haute définition sur ordinateur pour être imprimée sur les panneaux en plexiglass, fixés au mur.



Votre Mairie

1, place de l'Hôtel de ville
91660 Le Mérévillois
01 64 95 00 20
www.lemerevillois.fr

Horaires :

- > du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- > vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- > samedi : permanence de 9h à 12h



LA POSTE : ferme 15 min avant la fermeture de la mairie



RAPPEL : Une permanence est tenue en mairie tous les premiers samedis du mois sans rendez-vous (sauf imprévu annoncé à l'avance) par Monsieur DESMURS ou un de ses adjoints. Les permanences à la mairie d'Estouches sont prévues tous les premiers vendredis du mois de 16h à 19h, afin que les Estornaciens puissent être reçus après leurs activités professionnelles.

> Les permanences sont effectuées par Madame BESSÉ, Monsieur BEAUVALLET et Monsieur POINTEAU.

www.lemerevillois.fr



Le P'TIT MÉRÉVILLOIS - n°20 - Mars 2025
Directeur de la Publication : Guy DESMURS
Rédacteur en chef : Olivier BORDIN
Réalisation graphique © Anne-Camille HUBRECHT @ f i n
CONTACT : ac.hubrecht@gmail.com - PORTFOLIO : achubrecht.myportfolio.com
Site artiste : www.an-k.art
Impression EXAPRINT : www.exaprint.fr